

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{tr}., BEAUHARNOIS

SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

M. F.-X. BELLARMIN RICARD—(1832 à 1840)

François-Xavier Bellarmin, né à Ste-Anne de la Pérade, le 11 mars 1798, de Joseph Ricard et de Magdeleine Ferrière, était frère de Damase, curé de la Pointe-Claire. Ordonné le 1er mars 1829, il fut envoyé au vicariat de St-Constant, puis à celui de la Pointe-Claire en 1830.

Il fut appelé à la cure de Ste-Jeanne de l'île Perrot en 1832.

Son nom apparaît au registre pour la première fois le 8 octobre de cette année.

Ce fut M. Ricard qui, en 1833, demanda à la fabrique d'acheter une cloche pour l'église.

Comme il s'intéressait beaucoup à l'instruction des enfants, il insista, dans une assemblée de paroisse tenue cette même année, pour qu'on érigeât une maison d'école près de l'église. Ici, comme presque partout ailleurs, l'instruction élémentaire était en souffrance. Pour une paroisse isolée telle que Ste-Jeanne, il n'y avait que deux écoles en 1835. A qui la faute? Il serait injuste de la faire peser sur les parents ou sur le curé. Ceux-ci s'attristaient sur l'ignorance de leurs enfants, de son côté, le curé, cette année-là même, demandait à l'évêque "l'autorisation de laisser deux femmes enseigner aux garçons et aux filles," vu qu'on ne pouvait, à aucune condition, se procurer des instituteurs.

Ailleurs comme ici, c'était la tactique de l'écrasement; que faire?

Pour cela, faut-il nous accuser d'ignorance d'avoir été et d'être encore les éteignoirs de l'instruction? C'est le métier des calomnieux de notre race. Le genre n'est pas nouveau. Un de ces lunatiques écrivait l'autre jour ces sornettes-là. Pris de jaunisse intellectuelle, tout est couleur de pissenlit chez leurs voisins.

A les entendre, à l'époque de l'union (1840), les Canadiens-Français étaient les pires ennemis de l'instruction, "et le prêtre de la paroisse les encourageaient à persévérer dans cette opposition."

C'est par trop de mauvaise foi. Peuvent-ils ignorer ces gens-là ce qu'ont fait les Récollets depuis 1615, les Jésuites depuis 1625, les dames Ursulines depuis 1639, les Sœurs de la Congrégation depuis 1653, etc., apprenant la lecture au petit sauvage dans la forêt et sous la tente! Ne sont-ce pas les Sœurs de la Congrégation et les Frères Hospitaliers (Charrons) qui ont, pour ainsi dire, fondé les premières écoles-normales en formant des instituteurs et institutrices pour la campagne?

Arrive la conquête, presque toute la classe instruite retourne en France. Mais que vont faire les nouveaux maîtres pour anglifier et protestantiser ces ignorants Canadiens? En 1789, c'est la *commission d'éducation*, plan de lord Dorchester. Ce plan de commission était trop peu rassurant pour les catholiques. Mgr Hubert s'y opposa avec énergie, aussi n'eut-il pas de suite.

Le tendre gouvernement, monopolisé par l'anglicanisme, tenta autre chose. La législature passa un acte, en 1801, pour autoriser le gouvernement à établir des écoles élémentaires sous la régie de l'*Institution royale*. Qu'arriva-t-il? Les catholiques se tinrent éloignés de ces écoles, préférant laisser leurs enfants dans l'ignorance plutôt que de les confier à de jeunes ministres-instituteurs. Voilà ce qui retarda de cinquante ans l'instruction chez les Canadiens.

Vint la loi de 1829 passée par les représentants du peuple; mais la Chambre-Haute, le parti anglais, la repoussa.

Loi de 1841, acte de 1845, acte de 1846, on essaya de tout. Toujours à notre détriment, les charlatans politiques jouèrent leur jeu, embarrassant le bon fonctionnement de cette loi des écoles primaires. Si cet esprit de faction céda à la fin, ce fut grâce à l'influence du clergé. C'est alors seulement que l'éducation prit son élan parmi nous.

A qui donc la faute si le mouvement d'instruction élémentaire a été enrayé si longtemps? Aux franco-phobes de répondre.

Aujourd'hui, Dieu merci, nos écoles peuvent rivaliser avec celles de n'importe quel pays. Notre système scolaire, lors de l'exposition de Paris, a été l'objet d'appréciations les plus flatteuses. Si nous en venons aux résultats, le nombre d'élèves qui, en 1880, fréquentaient les écoles dans les pays ci-après indiqués, est: dans Ontario, 20 pour cent; Québec, 19.4; Etats-Unis, 18.7; Russie, 15.4; France, 12.7, et dans la savante Angleterre, 14.7. En résumé, "quant au nombre proportionnel des écoles et à leur fréquentation, le Canada diste de très loin tous les pays du monde," c'est le té-

moignage de M. Braun, délégué du gouvernement belge, dans son rapport sur l'exposition de Paris, 1878.

Pour achever de confondre nos détracteurs, il faudrait peut-être leur rappeler les études supérieures de nos collègues, leur dire ce qu'ont fait les séminaires de Québec et de Saint-Sulpice pour cette cause de l'éducation, etc., mais peine perdue, Dom Quichotte ne saurait se refuser à s'escrimer contre les moulins à vent. Bâtarde, cette chevalerie-là!

INSURRECTION DE 1837-38

Selon le proverbe chinois:

"Quand les sabres sont rouillés et les bèches luisantes,

"Quand les prisons sont vides et les greniers pleins,

"Quand les degrés des temples sont usés par les pas des fidèles et les cours des tribunaux couvertes d'herbes,

"Quand les médecins vont à pied et les boulangers à cheval,

"L'empire est bien gouverné."

Mais au jugement du citoyen, qui croit aux libertés constitutionnelles, le pays est, au contraire, mal gouverné quand l'arbitraire tient la place du droit, quand le trésor public est au pillage, quand ses libertés sont menacées.

Tels furent les griefs d'alors et la cause de cette révolution sur plusieurs points du pays.

L'île Perrot eut aussi ses assemblées d'indignation, ses discours de patriotisme et les désagréments qui s'ensuivirent.

Dans le temps, on essaya à rejeter la responsabilité et l'odieuse de ces soulèvements sur le curé. L'on interpréta, l'on exagéra ses paroles. Les comptes-rendus du major J.-A. Mathison, stationné à "Ferry House," île Perrot, et du capitaine Edward-J. Jones, de la cavalerie de Sainte-Anne, sont loin de la vérité. Nous avons, au contraire, les lettres de M. Ricard à l'évêque qui font foi de sa loyauté. Dans l'une d'elles, il regrettait d'avoir à dire que si "deux fois le choléra n'avait pu pénétrer dans l'île Perrot, le patriotisme y avait trouvé accès" (1). On voit même qu'il pensa à user de sévérité envers les patriotes, consultant l'autorité religieuse à cet égard.

* *

Ce fut sous M. Ricard qu'eut lieu l'érection du chemin de croix dans l'église (1837), et que la fabrique céda une partie de la "salle des habitants" au curé (1836). Cette salle est attenante au presbytère, comme dans presque toutes les vieilles paroisses. Malgré cela, le curé était si mal logé, qu'il fallut penser, en 1839, à réparer le presbytère.

Sur ses entrefaites, M. Ricard laissa Sainte-Anne, en 1840, pour devenir curé de Saint-Marc, puis curé de Blairfindie en 1844. Deux ans plus tard, il se retira à l'île Perrot, où il est décédé. L'inhumation eut lieu dans l'église, sous l'autel de la Sainte-Vierge, le 29 septembre 1878.

(A suivre)

FRANCE ET CANADA

Nous lisons dans le *Monde Illustré*, de Paris, du 9 courant, un fort bel article à propos d'une pièce de vers, *Vive la France*, de notre poète Fréchette. Cette poésie a été publiée dans presque tous les journaux français de notre province et des Etats-Unis au commencement de cette année. Entourée d'une magnifique vignette, *L'Opinion Publique* du 16 mars a publié aussi cette page écrite de main de maître. Le *Monde Illustré* vient de la reproduire dans ses illustrations.

Nos abonnés liront cet article avec plaisir:

LES CANADIENS-FRANÇAIS EN 1870

"Les dates qui rappellent nos grands désastres passent ici presque inaperçues; il n'en est pas de même au Canada, cette vieille France, où le patriotisme semble s'être réfugié. Nous avons sous les yeux un numéro de *L'Opinion Publique*, journal illustré français du Canada, publié à Montréal, daté du 16 mars 1882, qui nous touche profondément. Nous nous faisons un plaisir d'en extraire la page sympathique qui se rapporte à la France.

"Le *Monde Illustré* a, du reste, à plusieurs reprises, attiré l'attention de ses lecteurs sur le Canada dont les habitants sont restés si obstinément français; dans notre numéro du 9 juillet 1881, nous publions une lettre de notre correspondant de Québec et des vues du terrible incendie qui venait d'éclater dans cette ville, ainsi que le portrait si attachant et si sympathique de l'honorable M. Chapleau, premier ministre, venu à Paris dans le but de travailler au rapprochement commercial du Canada avec la France.

"La pièce de vers, qui nous vient de ce pays, est de M. Fréchette. Le talent du poète canadien, dont les œuvres ont été couronnées par l'Académie Française l'année dernière et qui recevait en même temps un des

prix Monthyon, indique le degré remarquable qu'a atteint la littérature canadienne-française, si peu répandue en France. Nous reproduisons également le portrait de notre représentant actuel à Québec. M. le comte de Sesmaisons, conseiller général du département de la Manche, esprit distingué, possesseur d'une grande fortune, remplit dignement ce poste diplomatique important et, avec M^{me} de Sesmaisons, ouvre avec grâce et courtoisie les salons du consulat à une société élégante, au milieu d'une population dont les vers de M. Fréchette décrivent si bien les démonstrations enthousiastes et les souvenirs attendrissants qu'elle a conservés pour la France. Ajoutons que la démonstration du consulat français en 1870, que M. Fréchette rappelle, suivit un grand discours patriotique prononcé devant une foule immense, sur une place publique, par M. Chapleau, qui est le plus grand orateur français de la province de Québec.

"Nous joignons au portrait de M. de Sesmaisons le portrait de M. Fréchette, que nous confondons dans nos sympathies avec le représentant de la France, puisqu'il représente là-bas notre littérature dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé."

F. E.

LE TRAIN BLINDÉ

(Voir gravure)

Les Anglais viennent de ressusciter, en Egypte, un engin guerrier qui n'avait pour ainsi dire pas été appliqué en Europe. Il s'agit des reconnaissances opérées au moyen d'un train blindé.

Les Américains avaient employé ces blockhaus mobiles lors de la guerre de sécession. Ceux des Parisiens qui étaient à Paris pendant le siège ont peut-être conservé le souvenir d'une locomotive blindée qui circulait, armé d'un canon, sur le viaduc du Point-du-Jour, et permettait d'observer ainsi, dans un rayon assez étendu, la vallée de la Seine. C'est l'unique usage qui en ait été fait dans les guerres européennes. Et encore, nous le répétons, il s'agissait là d'une simple locomotive et non d'un train.

Celui dont se servent les Anglais se compose de six plates-formes ordinaires. La locomotive est au centre. Les hommes se tiennent sur les plates-formes ou descendent pour explorer les côtés de la route, sûrs de retrouver toujours un abri suffisant pour tenir tête même à une solide attaque.

La locomotive est protégée par des grappes de sacs à terre. Les plates-formes, par des volets de tôle percés de meurtrières. A l'arrière du train se trouve une mitrailleuse de Nordenfelt, engin d'une grande précision, qui tire de suite un nombre de coups considérable, et qu'on charge dans un espace de temps insignifiant, puisqu'il suffit d'enlever un caisson à cartouches vide et de le remplacer par un plein qu'on tient d'avance à portée.

Le train porte encore trois canons Gatling, d'un effet analogue.

Enfin, on vient de résoudre les difficultés qu'il y avait à établir sur une plate-forme une grosse pièce d'artillerie. Une de nos gravures montre le canon Armstrong de 40 tonnes qui garde actuellement l'arrière du train.

Ainsi composé, le fort peut résister très longtemps à une attaque de mousqueterie. D'autre part, sa mobilité même le défend contre l'artillerie. Il rend en conséquence de très réels services aux Anglais. Portant en outre une réserve de pétards, de générateurs électriques, de fils galvanisés, de leviers, de rails de rechange, etc., il peut à volonté supprimer ou établir une ligne de communication électrique, coincer des rails pour couper une voie, rétablir une voie coupée ou faire sauter un pont.

CONSÉCRATION

DE MGR NARCISSE ZÉPHIRIN LORRAIN

Les cérémonies de la consécration de Mgr Lorrain ont eu lieu jeudi dernier, à l'église Notre-Dame de Montréal, avec une pompe et un éclat extraordinaires. Il y avait dix évêques présents, près de trois cents prêtres et deux cents séminaristes. L'immense église regorgeait de monde.

Mgr Fabre agissait comme évêque consécrateur. Il était assisté de M. l'abbé Maréchal, vicaire-général.

Mgr Duhamel et Mgr Vadhamis assistaient Mgr Lorrain.

Les diacres d'office étaient le R. P. Lauzon, O.M.I., et M. l'abbé Carrière.

Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Nantel, supérieur du collège de Ste-Thérèse, et M. le curé Leblanc, de St-Martin.

Le sous-diacre d'office était M. l'abbé Ethier.

Mgr l'archevêque de Québec assistait au trône, ayant à sa droite M. le curé Rousselot et à sa gauche le R. P. Antoine, supérieur des Oblats.

M. l'abbé Parent agissait comme maître des cérémonies.

(1) Archives de l'évêché de Montréal.